

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE MERCREDI 02 DECEMBRE 2009 A BRUXELLES A 18.30 HEURES

APPROUVÉ

Présents:

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS – Gérard JANSSEN, administrateurs VZF
Paul EVRARD – Yves HERMANS - Christiane DE SCHEPPER, administrateurs FFBN

01. Notules

01.1. Les procès-verbaux des réunions tenues le 29/10/2009 et le 16/11/2009 sont approuvés.

02. Finances

02.1. Proposition budget WP 2010-2011

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la proposition (budget + programme) de P. VAN PETEGHEM.

- Equipe nationale (cat. 93-94) : suite à la demande de N. FULGEANU, le Conseil d'Administration confirme que l'équipe nationale ne participera pas au tournoi qualificatif CE en 2010. Toutefois le Conseil d'Administration regrette cette demande de N. FULGEANU et la CSWP. Eventuellement la FRBN supportera des matches d'entraînement contre des adversaires de même niveau sportif.

- Equipe nationale (cat. 91-92) : le fonctionnement et les activités doivent continuer via la participation aux compétitions nationales et éventuellement la participation au tournoi international des 6 Nations (dans le cadre de la préparation au tournoi qualificatif CE 2011).
En tout cas le budget total 2010 ne peut pas être dépassé.

02.2. Evolution différend FRBN - PRIMO

La demande d'arbitrage et la réclamation financière sont introduites par la FRBN auprès de CEPANI. La FRBN est dans l'attente d'une réponse de la part de PRIMO. En tout cas la FRBN doit payer une provision de 50% (frais d'arbitrage). La procédure d'arbitrage est confidentielle, par conséquent la FRBN n'est pas autorisé à publier les détails du déroulement de cette procédure.

Dorénavant la FRBN continuera à effectuer les obligations publicitaires pour PRIMO à condition que celles-ci ne causent aucuns frais supplémentaires pour la FRBN.

02.3. Proposition de modification notes de frais – performances athlètes

La Conseil d'Administration examine la proposition présentée par secrétaire-général W. GEORGES.
Condition supplémentaire : tous les records et toutes les performances doivent être réalisées en utilisant le maillot national fourni par SPEEDO, sinon le nageur n'aura pas droit au remboursement d'une note de frais.
Le montants « Eau Libre » doivent correspondre aux montants « Natation » (podiums et Top10 CEJ/CE/CM ; etc.).

02.4. LEN Meeting TSC 19-20/02/2010

L'invitation officielle sera envoyée par le Secrétaire du Comité Technique de la LEN.

Modalités financières : à régler avec la LEN.

G. STRAETEMANS réfléchira sur la prolongation de son mandat au sein de la LEN.

02.5. Commission de Propagande FRBN / FFBN (distribution brevets / écussons français)

Le Conseil d'Administration examine la proposition de la FFBN.

A partir de 01.01.2010 la FFBN s'occupera de la vente et la distribution de tous les brevets et écussons dans la Communauté Française (districts Liège, Namur, Luxembourg, Hainaut, Brabant Wallon + région Bruxelles).

Les conditions financières suivantes sont fixées :

- € 0,14 par brevet (jusque 100.000 pièces)
- € 0,12 par brevet (au-delà de 100.000 pièces)
- € 0,20 par écusson (jusque 50.000 pièces)
- € 0,18 par écusson (au-delà de 50.000 pièces)

Les commandes de la FFBN auprès du Secrétariat Général seront facturées immédiatement par la FRBN.

Les tarifs suivants relatifs pour tous les clients restent maintenus :

- € 0,18 / brevet
- € 0,25 / écusson

03. Rencontres internationales / Jury international

03.1. CE 25m Istanbul 2009

Les 4 nageurs sélectionnés ont signé l'engagement relatif au port obligatoire de l'équipement national.

W. GEORGES représentera la FRBN à cette compétition.

03.2. Encadrement équipes nationales CM / CE / CEJ

A la demande de G. STRAETEMANS le Conseil d'Administration a entériné les modifications suivantes :

- Pour chaque rencontre internationale (CEJ-CE-CM), le Conseil d'Administration désignera un chef de délégation et un teammanager (du rôle linguistique différent de celui du chef de délégation). W. GEORGES établira une répartition des tâches pour ces deux personnes.
- Restriction du staff technique : max. 2 coaches ou DT's par fédération régionale (sur base du nombre de nageurs sélectionnés). Toutes les autres personnes, ne faisant pas partie de la sélection/délégation officielle, doivent obligatoirement séjourner à un autre hôtel.
- La FRBN n'autorise plus la présence des personnes VIP (ou autres) parmi la délégation nationale, ces personnes peuvent assister à la compétition internationale sur leurs propres moyens, mais ils ne seront pas admis à l'hôtel de la délégation belge.

Président M. LOUWAGIE s'inquiète sur le niveau des performances sportives à partir de 01.01.2010 à cause de l'introduction des nouveaux maillots. Plusieurs nageurs rencontrent des problèmes à réaliser et/ou approcher leurs meilleurs temps suite aux règlements modifiés. Probablement les performances de certains nageurs seront inférieures à leurs meilleurs temps actuels. Par conséquent les sélections nationales seront beaucoup plus limitées.

3.3. Liste FINA swimwear 2010 + équipements équipes nationales natation / eau libre

La FINA n'a pas encore publié la nouvelle liste « Swimwear 2010 ».

Le Conseil d'Administration décide d'adopter intégralement la liste FINA 2010 et ne pas admettre aucune dérogation sur les équipements techniques.

Concernant « Eau Libre » : la convention FRBN-SPEEDO doit être amendée afin que les athlètes « Eau Libre » puissent choisir leur maillot, n'importe le fournisseur.

04. Courrier

04.1. COIB : nihil

04.2. FINA

04.2.1. WP Referees List 2010 : S. DIEU – C. GRANCEROF – R. RYCKAERT

04.2.2. Date limite pour les candidatures officiels SWI pour JO Jeunes Singapore 2010 et CM 25M Dubai 2010 : 31.12.2009.

04.3. LEN : nihil

04.4. VZF : réunion whereabouts athlètes de haut niveau le 27.11.09

W. GEORGES donne quelques commentaires sur ce meeting. M. LOUWAGIE compte sur l'introduction des « whereabouts » au sein de la Communauté Française.

04.5. FFBN : courrier décision Conseil de Discipline « antidopage »

05. Divers

05.1. Evolution litige ILYASOV Ghlebl (joueur WP ENL)

Les deux procédures judiciaires sont encore en cours et suivant le calendrier de procédure le tribunal émettra une sentence définitive fin 2010.

Il est souhaitable que les avocats des deux parties concernées prennent de nouveau contact afin de réaliser un arrangement à l'amiable.

05.2. Proposition calendrier réunions jan-juin 2010

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de ce calendrier. Une évaluation suivra plus tard.

La réunion prochaine du Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 13 janvier 2010 (ouverture soumissions CB 2010).

05.3. Divers

05.3.1. A cause d'un incident médical très grave à l'occasion du CB Masters tous les clubs organisateurs ainsi que tous les responsables de piscines sont tenus à respecter les clauses des cahiers de charges afin de garantir les services médicaux urgents sur place et afin de prendre les mesures nécessaires au sujet de la sécurité de tous les personnes présentes.

05.3.2. W. GEORGES annonce que le nouveau site internet de la FRBN est disponible : www.belswim.be

Le président Michel LOUWAGIE clôture la réunion après tous ces points.

Le Rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-Général.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:
JEUDI 14 JANVIER 2010 – 18u00 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**